

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19- 0038420

ND:30064

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2063**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

**Montaz Amr**

Date de naissance :

**01/01/1953**

Adresse :

**Hay AL Rouds Moulay Tâkia Gouy 22 N° 44  
Sidi Bernoussi Casablanca**

Tél. : **0671-12 72 56**

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Abdessami BENADADA**  
Médecine Générale et du Sport  
28, Moubaraka Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca - tél : 0522 73 96 06

Date de consultation : **01/04/2020**

Nom et prénom du malade : **MOATAZ EL MIZ**

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

**SD Maladie du cœur, grippe**

En cas d'accident, préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **01/04/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

**Mo**

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/20	C	x 2	150,-	Dr. Abdessami BEN ABDJA Médecin Gie et du Sport Moubaraka Qods Stdi Bernoussi Tunisie - tél : 0522 73 96 06
	Echographie	x 1	100,-	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24/07/2023	232.50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
D		00000000 35533411	00000000 11433553	
B				
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdessami BENADADA

Médecine Générale

Diplôme Médecine du Sport

Diplôme Echographie Générale



الدكتور عبد العزيز بن نعيم

الطب العام

دبلوم الطب الرياضي

دبلوم الفحص بالصدى

333 - Mr MOUATZ ELMSR  
Casablanca, le : 04/04/2020

\* Tafel 500g  
\* Neutral 500g

73- 1  
- Aoptine 500g  
2 en 1 en la boîte }

- Rhumine 500g

21- 1  
- Librax 500g

- Schizofix 500g

- Phytozen 500g

23.2.50

05 22 73 96 06 : 26, حي امبركة القدس سيدى البرنوصي البيضاء الهاتف :

26 Hay M'barka, Rue Nablos, El Qods, Sidi Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 73 96 06

Dr. Abdessami BENADADA  
Médecine Générale et du Sport  
26, Moubaraka Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca : 05 22 73 96 06

الدار البيضاء في :  
1001 Hay M'barka  
Jemaa El Fna  
Casablanca  
Tél: 05 22 76 76 76

1  
- Fleon -  
LOT 19000  
PER 30/22  
PPV 50 DH 30  
53,30

- Fleon -  
de 10 sachets  
PPV : 22,00 DH  
6 118000 191032

Table  
- Fleon -  
LOT:19141 PER:10/2022  
PPV:21,00 DH

Dr. Abdessami BENADADA  
Médecine Générale et du Sport  
26, Moubaraka Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca : 05 22 73 96 06

PPV 38DH50

EXP 10/2022  
LOT 99025 4